ESPAR: MODE D'EMPLOI POUR UTILISATEUR

Voir la structure sur le document graphique ; consulter l'Aide

Consulter

L'écran se présente comme l'explorateur de Windows :

- à gauche, les dossiers que l'on peut déplier en cliquant sur le + ou replier en cliquant sur le – placé avant l'icône
- à droite, le contenu du dossier sélectionné : sous-dossier ou document page, fichier à télécharger, lien vers une page web. Double-cliquer sur le document pour l'ouvrir.

Problème du téléchargement : c'est une action de type « Enregistrer sous » qui permet d'enregistrer un fichier dans le dossier que l'on sélectionne. S'assurer que l'on possède sur sa machine le logiciel qui permettra d'ouvrir le fichier ! (= contrôler l'extension du fichier).

Exemples:

.sxw, .sxi, .sxc, .sxd sont les extensions de fichiers Open Office (gratuit) et Star Office

les fichiers .doc et .dot s'ouvrent avec Word et Open Office

les fichiers .xls s'ouvrent avec Excel et Open Office

les fichiers .ppt et .pps s'ouvrent avec Power Point

les fichiers .zip sont des archives à décompresser avec 7zip (gratuit) par exemple

les fichiers .pdf s'ouvrent avec Adobe Reader (gratuit)

les fichiers .htm et .html sont lus par tous les navigateurs

les fichiers .gif, .jpg, .png, .bmp, sont des **images** (il y a toujours une application qui pourra les ouvrir!)

Gérer son compte : le bouton « Mon compte »

A contrôler le plus tôt possible :

- ajouter son adresse de courriel (indispensable si on veut profiter de la liste de diffusion)
- modifier son mot de passe (souhaitable ; savoir néanmoins que l'administrateur de site peut y avoir accès)
- changer les paramètres de notification de nouveautés
- vérifier ses droits sur les différents dossiers

Déposer : le bouton « Documents »

On ne peut déposer de document que sur les dossiers sur lesquels on a un droit

- de dépôt : on ne peut plus alors modifier ni supprimer le document déposé ; cette fonction est réservée à des actions du type remise de devoir au formateur (seuls les formateurs ont un droit de lecture sur le document.)
- d'écriture : on peut alors déposer, modifier, déplacer ou supprimer son ou ses documents. Les membres des groupes ayant des droits en lecture (et en écriture) sur ce dossier auront accès à vos documents.

Pour chaque document déposé, on doit donner un titre et on peut adjoindre un commentaire. Un document déposé sur un dossier de type **forum** appelle à des commentaires (proposés par les formateurs ou les stagiaires autorisés) qui seront organisés en fils de discussion : on ne peut donc pas supprimer ce qui a été déposé (pour ne pas rompre le fil ...)

Échanger – questionner : le bouton « Diffuser »

La liste de diffusion vous permet d'adresser des messages collectifs (vous pouvez choisir vos correspondants) ; elle est réservée à des réflexions propres au sujet de la plate forme.

IUFM Aix-Marseille 1/1